

Elise Joutras dit quelques minutes, mais, comme nous le verrons plus tard, ce témoin n'a guère d'idée de la durée du temps, des jours ou des dates. Ils sortirent ensuite, Sophie Boisclair tenant un petit flacon qu'elle offrit à son mari. Celui-ci lui dit de le donner à l'accusé, n'ayant pas de poche pour le mettre ; l'accusé le prit et ils partirent.

Ils arrêtrèrent en allant, chez Michel Cajolet dont la maison se trouve sur leur chemin, et là l'accusé répéta qu'il devait revenir à midi, pour attendre son fils.

Voici, maintenant, ce qui s'est passé au bois, d'après les déclarations du défunt, faites à Marie Plourde, déclaration dont j'ai admis la preuve comme étant faite, *in articulo mortis*, le défunt, redoutant, alors, une mort imminente.

Après avoir travaillé pendant quelque temps, midi approchant, l'accusé fit prendre au défunt de la boisson qui se trouvait dans le flacon qu'il avait apporté, c'est-à-dire du whiskey, dans lequel avait trempé des branches d'absinthe. Après en avoir bu, le défunt voulut en faire boire à l'accusé qui refusa en disant : " il fait froid je m'en vais, toi tu reste ici garde la boisson et tu prendras le reste après dîner." Le défunt lui offrit d'aller le reconduire en voiture, ce que l'accusé refusa et il partit. Marie Plourde le vit passer chez elle vers midi, et se dit : " Joutras a laissé partir Provencher à midi bien juste." Elle se rappelait le propos du matin.

Resté seul au bois, le défunt, après avoir bu se mit à dîner. Il n'avait pris que quelques bouchées, quand il se sentit saisi du mal de cœur et de douleurs atroces dans les jambes qu'il se sentit comme paralysées ; il se mit alors à crier pour appeler du secours ; personne ne vint ; il monta dans sa voiture et partit aussi vite que son cheval pouvait le conduire. Sa voiture s'étant brisée, il fit de vains efforts, pour monter sur son cheval et tomba dans ses pattes.

Il rapporta s'être fait traîner par son cheval jusqu'à une souche, au moyen de laquelle, il parvint à se mettre en croupe et se rendit chez Cajolet.

Vous connaissez ce qui s'est passé là. Marie Plourde et le Dr. Ladouceur vous ont fait le récit de ses souffrances.